

# VAP COMMISSAIRE 2022 : LOURDES CONSÉQUENCES POUR LES OFFICIERS



scsi-pn.fr

mai 2022

## LE SCSI SOUTIENT LES CANDIDATS À LA VAP



Les soupçons de fraude impliquant le président du jury de la voie d'accès professionnelle au corps de conception et de direction ont des effets dramatiques pour les officiers candidats et l'image de la police nationale. Une enquête judiciaire diligentée par l'IGPN est en cours sur ces faits qui ont d'ores et déjà entraîné l'annulation des épreuves déjà passées depuis le mois de janvier.

Alors que la VAP était entrée dans sa phase finale avec les derniers oraux, c'est une nouvelle sélection par cette voie de recrutement qui va donc être organisée en urgence au titre de l'année 2022, avec la constitution d'un nouveau jury. Elle implique la réouverture des inscriptions et la nécessité de repasser la totalité des épreuves.

Il s'agit bien évidemment d'un coup très dur pour nos collègues qui se sont investis sans compter depuis des mois dans la préparation des épreuves exigeantes de la VAP et voient leurs efforts réduits à néant indépendamment de leur volonté. Le SCSI leur apporte son soutien plein et entier. Notre organisation étudie actuellement les suites judiciaires à donner à cette situation inédite qui cause un lourd préjudice à tous les officiers candidats.

## L'ADMINISTRATION DOIT FAIRE PREUVE DE SOUPLESSE

À situation exceptionnelle et sans précédent, mesures exceptionnelles. Le SCSI a rencontré le DGPN et son équipe en urgence le 12 mai pour faire le point sur les suites de cet état de fait inédit. Nous avons demandé une information la plus complète et rapide possible sur la formule retenue pour l'organisation des nouvelles épreuves, ce qui s'est traduit par un courrier du DG à chaque candidat. Nous souhaitons des mises en situation et oraux à Lognes au siège de la DCRFPN, avec naturellement une prise en charge intégrale par l'administration des frais occasionnés.

Les nouvelles inscriptions sont ouvertes du 15 mai au 15 juin (attention l'inscription en ligne ne sera accessible qu'à compter du 17 mai). Les épreuves écrites auront lieu le 5 juillet, les résultats seront communiqués le 21 juillet. L'épreuve de priorisation se tiendra le 2 septembre et celles de mise en situation individuelle et collective puis d'entretien du 5 au 9 septembre. Les résultats seront publiés le 12 septembre. L'administration a donc décidé en conséquence d'une incorporation à l'ENSP reportée au 26 septembre 2022 pour toute la promotion de commissaires. Le SCSI a plaidé pour que soit mise en place par la DCRFPN sous l'égide de la DGPN une cellule capable d'accompagner les candidats lésés, à même de prendre en compte leur accompagnement psychologique et de répondre aux questions qu'ils se posent tant sur le plan financier (remboursement de tous les frais engagés pour assister à des épreuves annulées...) que juridique.